

# En Seine-Saint-Denis, les espoirs déçus du sport scolaire

Les enseignants craignent que le renouvellement des équipements sportifs en vue des Jeux ne soit pas à la hauteur des besoins

Le soleil de printemps réchauffe les corps des adolescents qui courent le long du stade de la Briqueterie, à Bagnolet (Seine-Saint-Denis). Le complexe, qui accueille les collégiens et les lycéens dont les établissements se situent à proximité, va être détruit, puis reconstruit en mai 2025. L'installation sportive datant des années 1970 est devenue obsolète. Dans la salle de gymnastique, comme dans celle de lutte, le plafond s'effondre, les murs s'effritent. Des poubelles ont été déposées aux abords des fenêtres. « Pas pour les ordures, mais pour recueillir l'eau de pluie », peste Serge Reitchess.

Cet ancien enseignant d'éducation physique et sportive (EPS) fait visiter les lieux. « Ce stade est un exemple de l'état des installations sportives que l'on trouve sur tout le département. J'y ai moi-même fait du sport... et il n'a pas changé », relève le retraité. Un rapport conduit par la direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement d'Ile-de-France en 2019 soulignait que 53 % des équipements sportifs départementaux ont été mis en service ou renouvelés avant 1994.

À l'échelle du département, le plus pauvre et le plus jeune de France métropolitaine, outre le mauvais état des installations, c'est surtout leur faible nombre qui est dénoncé. En 2018, la moyenne nationale était de près de 50 installations sportives pour 100 000 habitants, mais leur nombre chutait à 15 en Seine-Saint-Denis, le taux le plus bas de France métropolitaine (hors Paris). Et cela a des conséquences : un manque de créneaux horaires et l'impossibilité, pour tous, de pratiquer une activité sportive variée.

L'éducation nationale, présentée par les pouvoirs publics comme l'un des points d'entrée dans le sport, est directement confrontée à ces problématiques. « Quand on voit l'état des installations sportives sur le département, il ne faut pas s'étonner que les jeunes n'aient pas envie de s'impliquer dans le sport scolaire », relate Serge Reitchess amèrement. Pourtant, ce même département s'apprête à accueillir la plus grande compétition sportive mondiale, avec les Jeux olympiques et paralympiques (JOP).

Du 26 juillet au 8 septembre, les athlètes de neuf disciplines olympiques et quatre paralympiques s'affronteront en Seine-Saint-Denis. À cette occasion, le ministère des sports et des Jeux olympiques et paralympiques, qui a proclamé la pratique du sport « grande cause 2024 », a garanti que l'héritage des Jeux profiterait aux habitants.

**Le ministère fait valoir que le « 93 » concentre 80 % des investissements publics, soit 3 milliards d'euros**

Le ministère fait valoir que le département francilien concentre 80 % des investissements publics, soit trois milliards d'euros, parmi lesquels figurent notamment la construction du centre aquatique olympique, à Saint-Denis, ou encore les rénovations d'équipements sportifs, comme le gymnase Pablo-Neruda, à Saint-Ouen, ou la Grande Nef de l'île des Vanves, à L'Île-Saint-Denis. Le ministère se félicite également de la création ou de la rénovation, à la faveur des Jeux, de sept piscines sur plusieurs communes.

Tout proche du centre aquatique olympique flamboyant neuf, le constat est toutefois amer, pour le maire des Lilas. « On aurait aimé un effort similaire pour tous les équipements sportifs en Seine-Saint-Denis », plaide Lionel Benharous (union de la gauche), impliqué dans le collectif permanent pour la défense et la promotion de l'EPS et du sport associatif (CoPER93).

Il regrette que les choix se soient uniquement concentrés dans les cinq communes hôtes des épreuves. « Cet héritage, on considère déjà qu'il n'est pas à la hauteur des besoins », assène-t-il. L'Etat a réussi à débloquer des fonds importants pour un événement qui va durer quinze jours alors que, nous, cela fait quinze ans qu'on alerte sur la situation. »

## « De l'eau et du mois »

Le constat est partagé par Jammal Amaharame, représentant des parents d'élèves au collège Pablo-Neruda d'Aulnay-sous-Bois. « Nous, l'héritage des JO, on ne le voit pas du tout. Il y a quelques animations, mais rien n'est fait pour rénover le stade où mes enfants font du sport », déplore ce père d'une fille en 9<sup>e</sup> et d'une en 1<sup>re</sup>.

Le stade des Rigondes se situe à quelques encablures de celui de la Briqueterie, à Bagnolet. Des collégiens s'y aident, dribblent et tirent. À la mi-tempête, ils se dirigent dans les vestiaires, où la rouille est apparente ; dans les blocs sanitaires, l'eau a du mal à s'écouler. Hanna (les personnes citées par leur prénom ont requis l'anonymat), 12 ans, scolarisée au collège Travail-Langevin (Bagnolet), connaît bien ces installations. « Il y a de l'eau et du mois dans les salles de sport, et les vestiaires ne sont pas en bon état », constate-t-elle.

À Montreuil, le gymnase Henri-Wallon fait lui aussi grise mine, avance Marassé, 14 ans. « Il y a des trous dans le plafond donc, quand il pleut, il y a beaucoup d'eau qui coule. Il n'y a pas de tribunes, pas de réserve de matériels, les paniers n'ont pas de filets, et les toilettes sont minuscules », insiste la collégienne, qui dit ne pas se sentir « concernée par les JO ».

Clara, enseignante dans le département, décrit la même vétusté : une mauvaise isolation et un crépi qui s'effrite dans son gymnase. « On peut descendre jusqu'à 14 degrés l'hiver. On pense que ce n'est pas grave, que ce n'est que du sport, mais en réalité c'est dangereux. Il y a des risques plus importants de blessure avec le froid », ajoute-t-elle.



Des enseignants réclament un plan d'urgence pour l'éducation en Seine-Saint-Denis, le 2 mai, à Aubervilliers. F. KLEMCZYNSKI/DIVERGENCE

« L'une de nos plus grosses difficultés en tant que professeur de sport dans le 93, c'est qu'on passe notre temps à adapter nos activités par rapport à nos réalités de terrain », reprend Carlos, professeur de sport à Bagnolet. Il axe ainsi ses cours sur l'athlétisme et l'ultimate, qui nécessitent peu d'équipements.

Avec des effectifs qui ne cessent d'augmenter, il est de plus en plus difficile d'offrir un suivi de qualité aux élèves, regrette l'enseignant. Pourtant, le gouvernement a lancé plusieurs initiatives en parallèle de la préparation des Jeux 2024, comme les deux heures de sport supplémentaires au collège. Ce qui implique « toujours plus de travail sans que les moyens alloués ne soient à la hauteur », estime-t-il. « C'est sûr que, dans le 93, on n'a pas les mêmes moyens qu'ailleurs, c'est fatigant et injuste, pour les enseignants et surtout pour les élèves », s'agace Géraldine Cabut du collège Oum-Kalthoum, à Montreuil, et cosecraire départementale du Syndicat national de l'éducation physique.

Depuis le mois de février, le département est traversé par une mobilisation sans précédent des enseignants – plus longue encore que celle de 1998, qui avait duré deux mois et où les professeurs avaient obtenu 3 000 postes supplémentaires –, qui, réunis en intersyndicale, réclament « un plan d'urgence » et des moyens supplémentaires pour l'école.

Plusieurs réunions avec le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse ont eu lieu, conduisant la ministre, Nicole Belloubet, à promettre des « arbitrages » dans les prochaines semaines, en assurant leur compte des spécificités du département et des revendications des personnels.

Les professeurs de sports sont partie prenante de ce mouvement. Alors qu'ils estiment que seules 10 % des installations des JO bénéficieront aux scolaires, ils souhaitent un plan d'investissement public à hauteur de 6 milliards d'euros sur cinq ans afin de rattraper le retard du territoire en matière d'équipements sportifs. En 2023, ce sont plus de 6,5 millions d'euros qui ont été attribués à la Seine-Saint-Denis dans le cadre du financement d'infrastructures sportives, indique le recteurat.

Stéphane Troussel, le président (Parti socialiste) du conseil départemental assure que tous les équipements des JO seront utiles à la population et qu'il y aura des créneaux réservés aux scolaires. Pour autant, il admet que le département restera carencé. « Nous ne pourrions pas répondre seuls aux besoins en construction et rénovation d'équipements. Une politique d'investissement forte de



Lors de la Journée de l'évasion, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), le 24 avril. GABRIELLE CEZARD/SIPA

**« C'est sûr qu'on n'a pas les mêmes moyens qu'ailleurs, c'est fatigant et injuste »**

GÉRALDINE CABUT  
cosecraire départementale  
du Syndicat national  
de l'éducation physique

« L'Etat est nécessaire en augmentant les crédits dédiés à l'Agence nationale du sport », avance l'élu, qui ajoute que le département a mis en place un plan pluriannuel d'investissement : 51 équipements sportifs reliés à des collèges (qui relèvent de la compétence du département) ont été construits depuis 2013, tandis que sept autres sont prévus d'ici 2025.

Pour les communes, aussi, il n'est pas toujours facile d'investir dans les équipements sportifs. « Les JO ont permis un coup d'accélérateur sur des projets qu'on aurait mis des dizaines d'années à faire advenir », relève-t-on à la mairie (socialiste) de Saint-Denis. La ville, qui accueille le village olympique et certaines épreuves, estime que 80 % des terrains de proximité seront renouvelés à l'issue des JO ; à l'instar du complexe sportif Auguste-Delaune, qui va devenir l'un des centres d'entraînement pour les athlètes. « Mais il manquera toujours des équipements, car les JO ne sont pas une baguette magique et que la population s'accroît », prévient-on.

Pierre-Olaf Schut, historien du sport et professeur à l'université

Gustave-Eiffel à Champs-sur-Marne (Seine-et-Marne), fait le même constat : il rappelle que les grandes compétitions sportives n'ont qu'un effet limité sur les communes qui les accueillent. En l'état, les JOP 2024 ont entraîné peu de création de nouveaux équipements, or, la rénovation d'installations ne va pas améliorer le maillage du territoire.

## « Obtenir simplement l'égalité »

Pour lui, comme pour les autres personnes interrogées, l'enjeu principal reste la proximité des équipements sportifs alors que, selon Serge Reitchess du CoPER 93, la moitié des collèges du département disposent d'équipements sportifs qui se situent à plus de vingt minutes à pied, ce qui entrave la pratique sportive. « Pourtant, nos gymnases sont nos salles de cours », insiste M. Reitchess, qui souhaite que, lorsqu'un établissement scolaire est rénové ou construit, la question de l'accessibilité à des installations sportives soit systématiquement posée.

« C'est un enjeu sanitaire énorme », souligne Soumya Bourouaha, députée communiste de la quatrième circonscription de Seine-Saint-Denis. On veut un vrai plan d'urgence dans le département pour obtenir simplement l'égalité pour ce territoire qui est tellement malmené. Le CoPER93, conscient de la brèche créée par les JO, va piloter une convention citoyenne à l'Assemblée nationale le 13 juin. L'objectif est de réunir autour de la table tous les acteurs et de dresser des perspectives concrètes pour le sport en Seine-Saint-Denis. Bien au-delà des Jeux. ■

MINH DRÉAN

## LES CHIFFRES

15

C'est le nombre d'équipements sportifs pour 10 000 habitants en Seine-Saint-Denis, quand la moyenne nationale est de près de 50 pour 10 000.

18

C'est le nombre d'équipements sportifs construits ou renouvelés à la faveur de l'accueil des Jeux : sept piscines ou centres aquatiques (Aulnay-sous-Bois, Aubervilliers, Bagnolet, La Courneuve, Montreuil, Saint-Denis, Sevran), six gymnases (Aubervilliers, Dugny, Le Bourget, Saint-Denis) et quatre stades ou parcs sportifs (L'Île-Saint-Denis, La Courneuve, Le Bourget, Saint-Denis). La construction d'un Pôle de référence inclusif et sportif métropolitain a également été engagée : installé à Bobigny, il accueillera des personnes en situation de handicap.

1

Une seule installation sportive a été construite spécifiquement pour accueillir des compétitions des Jeux : il s'agit du Centre aquatique olympique, à Saint-Denis.